

*« Soins spécifiques et spécificité du soin  
dans les discours et les dispositifs sociaux.  
Une confrontation du légal et du légitime ».*

---

Gérard OGET psychologue PJJ Rodez  
Philippe GENUIT psychologue Smpr/Criavs Toulouse

## Sommaire

- **I- Soins spécifiques et spécificité du soin in discours et dispositifs sociaux**
  - I-1 Signification et désignation dans les discours et nomenclatures
  - I-2 Distinction et appropriation : une communauté réduite aux acquêts?
  - I-3 Dispositifs et procédures
- **II- Légitimité et légalité**
  - II-1 Légitimité et analyse éthique : dialectique de l'interdit et de l'autorisé
  - II-2 Légalité et analyse déontologique : l'ambiguïté du devoir
  - II-3 Légalité du cadre clinique : entre contrat et mandat
- **III- Légitimité – légalité – sécurité dans le sanitaire et l'éducatif**
  - III-1 La sécurité : dialectique « nuit sécuritaire » vs « jour sécuritaire ». Allégeance vs assistance
  - III-2 Victimaire et vulnérable par rapport au sécuritaire
  - III-3 Le refus légitime du légalisme négateur de l'altérité et de la responsabilité à la PJJ.

## I- Soins spécifiques et spécificité du soin in discours et dispositifs sociaux

### **I-1 Distinction et appropriation : une communauté réduite aux acquêts?**

- Spécifique : conjugaison du différent et du particulier
- Du différent : ce qui distingue dans une unité
- Du particulier : appropriation et propriété exclusive

### **I-2 Signification et désignation dans les discours et nomenclatures**

- Cause et effet
- Variabilité abstraite de la signification et variations concrètes de la désignation
- L'ambigüité fondamentale du langage (signification du mot)  
et le malentendu fondamental de la communication (acception du mot)

### **I-3 Dispositifs et procédures**

- La construction de dispositif crée l'acception de la nomenclature (spécificité et spécialité)
- 2 choix éthiques divergents: résoudre ou exploiter l'ambigüité et le malentendu

## II- Légitimité et légalité

### **II-1 Légitimité et analyse éthique : dialectique de l'interdit et de l'autorisé**

### **II-2 Légalité et analyse déontologique : l'ambigüité du devoir**

### **II-3 Légalité du cadre clinique : entre contrat et mandat**

## III- Légitimité – légalité – sécurité dans le sanitaire et l'éducatif

**III-1 La sécurité : dialectique « nuit sécuritaire » vs « jour sécuritaire ».  
Allégeance vs assistance**

**III-2 Victimaire et vulnérable par rapport au sécuritaire**

**III-3 Le refus légitime du mandat légaliste négateur de l'altérité et de la responsabilité à la PJJ.**